Je monte, je valide !

Dès septembre 2022, les élèves sont dotés d'une carte de transport personnelle à valider à chaque montée à bord.

Il suffit de présenter la carte dans le lecteur ou à l'arrière du lecteur (selon le modèle). Le valideur lit le titre et le valide automatiquement.

- Si mon titre est valide, le valideur affiche ✓
- Si mon titre n'est pas valide, le valideur affiche ✗

Dans les bus

Dans les cars

Toute absence de validation entraîne une amende en cas de contrôle.

Bon voyage !!!!

ESPACE MAELIS
MONTLUÇON COMMUNAUTÉ MOBILITÉ

21, rue du Faubourg Saint-Pierre
03 100 MONTLUÇON

HORAIRES

Du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-18h
Samedi
8h30-12h

04 70 05 02 67
maelis@keolis.com

MONCO MONTLUÇON COMMUNAUTÉ

www.maelis.eu

Conception graphique : service marketing Keolis Montluçon Mobilités - Ne pas jeter sur la voie publique

MAELIS
MONTLUÇON COMMUNAUTÉ MOBILITÉ

Infos Scolaires

Guide Inscription scolaire 2022/2023

Pour une rentrée plus facile, je m'inscris en ligne ...

Fonctionnement de l'abonnement

L'abonnement fonctionne sur toutes les lignes du réseau Maelis : régulières (Lignes A à G, DIM), scolaires (Lignes S1 à S13), Transport à la Demande)

MONSCO	• 1 Aller/Retour par jour • Fonctionne les jours scolaires • Ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires, week-end et jours fériés
MONSCO +	• 1Aller/Retour par jour • Fonctionne toute l'année du 01/09/22 au 31/08/23 • Fonctionne pendant les vacances scolaires, week-end et jours fériés

Les tarifs

MONSCO	65 €
MONSCO tarif réduit (CSS, RSA)	32,50 €
MONSCO +	75 €
MONSCO + tarif réduit (CSS, RSA)	37,50 €

Inscription dès le 01/06/22

J'ai droit à l'abonnement si :

- Je suis scolarisé de la maternelle jusqu'à la terminale (bac général), BEP , CAP non rémunéré,
- Je suis domicilié sur le territoire de Montluçon Communauté et/ou je fréquente un établissement public ou privé sur le territoire de Montluçon Communauté
- J'effectue un trajet domicile / établissement scolaire en transport en commun

1 Avant de me connecter

Je me munis des pièces justificatives :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Photo couleur
- Pour les élèves de + de 16 ans au jour de la rentrée, un certificat de scolarité devra être fourni dès le 15 septembre.

Si vous bénéficiez d'un tarif réduit :

- Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire : attestation CPAM de moins de trois mois (téléchargeable sur ameli.fr - le nom de l'enfant doit figurer sur le document)
- Bénéficiaires du RSA : attestation de droits la CAF

2 Je me rends sur le site : portail.scolaires.maelis.eu

- Laissez vous guider
- Choisissez l'abonnement qui correspond aux besoins de déplacements de votre enfant
- Payez en ligne en CB (ou envoi postal d'un chèque) votre abonnement (possibilité de paiement en 3 fois par chèque)

3 Validation du dossier

Une fois le dossier validé :

- ***Pour les élèves sans carte***, une fois le dossier validé, l'abonnement sera rechargé sur la carte qui sera envoyée à domicile.
- ***Pour les élèves qui possèdent une carte***, l'abonnement sera rechargé à distance.

En cas de perte ou détérioration de la carte, une demande de duplicata peut être effectuée au tarif en vigueur (7 €)

Voyagez autant que vous voulez avec l'abonnement - de 26 ans : 15 €/ mois (ou 150 € /an)

Vous n'arrivez pas à vous inscrire en ligne ou l'abonnement ne vous convient pas, nos équipes sont à votre écoute pour vous renseigner à l'Espace Maelis à Montluçon